

Eaux de rejet station site n°1

ARCELOR MITTAL CONTRISSON Autosurveillance Trimestrielle JUILLET 2022

Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50
au jeudi 21 juillet 2022 11h50

Par : CERECO S.A.S.
Parc d'Activités Jean Monnet
Avenue Jean Monnet
59111 LIEU SAINT AMAND

RAPPORT D'ANALYSE N° 40372.00455

Lieu Saint-Amand,
Le 7 septembre 2022

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole « 1 ». La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale. Le rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Ce rapport ne concerne que les objets prélevés par nos soins. Incertitudes communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité de la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455 2/10

Informations générales

Généralités

Contexte de l'intervention : Autosurveillance trimestrielle des eaux de rejet station selon le devis 21P2058-v1 du 17 décembre 2021.

La campagne de mesure et de prélèvements s'est déroulée au cours de la période reprise dans le rapport.

Durant cette période de 24 heures, le débit, la température et le pH ont été mesurés en continu.

Différents échantillons ont été prélevés proportionnellement au débit, puis l'ensemble de ces prélèvements a été mélangé pour former un échantillon représentatif de la journée.

Les opérations de prélèvement et d'échantillonnage ont été réalisées selon :

- la norme NF EN ISO 5667-3 « *Qualité de l'eau – Echantillonnage – Partie 3 : Lignes directrices pour la conservation et la manipulation des échantillons d'eau* »
- le guide FD T 90-523-2 « *Qualité de l'eau – Guide de prélèvement pour le suivi de qualité des eaux dans l'environnement – Prélèvement d'eau résiduaire* »
- le mode opératoire interne I.5.7.24.

L'échantillonnage a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme FD T 90 523-2¹ (échantillonnage automatique avec asservissement au débit). Le canal de mesure est conforme à la norme X10-311 abrogée.

Mesure du débit journalier :

La mesure du débit a été effectuée en continu sur une période horaire de 24h, en portant une attention particulière au respect des normes en vigueur figurant dans le FD T 90-532-2.

Le matériel utilisé pour la mesure du débit est un débitmètre ISCO 4230 Bubbler Flow Meter associé à une canne de bullage. Le débitmètre détermine la hauteur d'eau par le biais de la contre pression nécessaire au maintien du bullage régulier. Ce type de débitmètre n'est pas affecté par la présence du vent, des mousses, de turbulences et de la température du liquide.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455 3/10

Caractéristiques techniques	
Purge	Automatique, évitant le colmatage de la ligne de bullage, à intervalle réglable
Conversion hauteur / débit par fonctions intégrées :	Pour déversoirs triangulaires, rectangulaires avec ou sans contractions. Courbes points par points (canaux venturi).

Mesure de la température et du pH :

L'appareil utilisé pour la mesure du pH et de la température est un module pH-mètre autonome. La sonde pH a été au préalable calibrée à l'aide de trois solutions tampon pH =4,0 pH=7,0 et pH=10,0 et vérifiée après intervention.

Prélèvement continu sur 24h à température contrôlée :

Le matériel utilisé pour la réalisation du prélèvement est un échantillonneur portatif constituant un échantillon moyen sur toute la période considérée.

Cet échantillonneur est réfrigéré permettant ainsi de garantir une température de stockage de l'échantillon avant analyses de $5^{\circ}\text{C} \pm 3^{\circ}\text{C}$.

Un contrôle métrologique de l'appareil de prélèvement est réalisé périodiquement permettant ainsi de garantir :

- La justesse et la répétabilité du volume prélevé (volume minimal : 50ml, écart toléré entre volume théorique et réel 5%)
- La vitesse de circulation de l'effluent dans les tuyaux supérieure ou égale à 0.5m/s et <1m/s.

Le positionnement de la prise d'effluent a été réalisé de façon à respecter les points suivants :

- Dans une zone turbulente
- A mi-hauteur de la colonne d'eau
- A une distance suffisante des parois pour éviter une contamination des échantillons par les dépôts ou les biofilms qui s'y développent.

4/10

ARCELORMITTAL CONTRISSON

A l'attention de **Monsieur MONTIGNEUL**

Site 1

ZI Longues Raies

55800 CONTRISSON

N/Réf. : RA/VV

Lieu Saint-Amand,
Le 7 septembre 2022

RAPPORT D'ANALYSE N° 40372.00455

Concerne : Mesure de débit, du pH et de la température en continu, prélèvements et analyses des eaux de rejet selon votre demande (devis 21P2058-v1 du 17 décembre 2021).

Introduction :

Les mesures (volumes d'eaux rejetées, pH et température) et les prélèvements des échantillons d'eaux en fonction du débit ont été réalisées au niveau du point suivant :

- Eaux de rejet Station site n°1 – Autosurveillance Trimestrielle (juillet 2022)

Les mesures ont été réalisées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50.

L'échantillonnage a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme FD T 90 523-2¹ (échantillonnage automatique avec asservissement au débit). Le canal de mesure est conforme à la norme X10-311 abrogée.

Informations provenant du client : nous ne pouvons être tenus responsables si les documents fournis ne sont pas corrects ou ne sont plus d'application.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455 5/10

I) – CONDITIONS DE PRELEVEMENT :

- **Identification de l'échantillon :** Eaux de rejet station site n°1
- **Identification de l'organisme de prélèvement :** préleveurs délocalisés sur le site de Fèves (57)
- **technicien en charge du prélèvement :** Tristan DUVAL
- **Type de prélèvement :** Prélèvement 24h00 asservi au débit
- **Nombre de prélèvements pour la constitution de l'échantillon moyen :** 213
Prélèvement de 70 ml tous les 0,5 m³
- **Débitmètre utilisé :** Débitmètre bulle à bulle ISCO 4230
- **Préleveur utilisé :** Préleveur réfrigéré mono flacon en plastique ISCO Glacier
- **Période du prélèvement :** du mercredi 20 juillet 2022 11h50
au jeudi 21 juillet 2022 11h50
- **Durée du prélèvement :** 24h00
- **Conditions climatiques au cours de la période de prélèvement :** temps sec
- **Réalisation du blanc du système de prélèvement :** Non
- **Date du dernier contrôle métrologique de l'échantillonneur automatique utilisé :**
Mars 2022
- **Identification du laboratoire principal d'analyse :** laboratoire CERECO à Lieu Saint-Amand
- **Date et heure de prise en charge de l'échantillon par le laboratoire :** 22/07/2022 à 13h00
- **Température dans l'enceinte de transport à l'arrivée au laboratoire :** + 5,9°C
- **Identification de l'échantillon :** 22/CN13775_01

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

6/10

II) – DESCRIPTION DU POINT DE PRELEVEMENT :

- **Localisation** : eau de rejet station site n°1 – ARCELORMITTAL à Contrisson
- **Infrastructure de prélèvement et de débit en place (type d'appareil...)** : appareil pour mesure de débit en continu
- **Chambre de mesure en place** : Le volume d'eau a été mesuré au niveau du déversoir à paroi mince à seuil triangulaire (angle de 28°). Le canal de mesure est conforme à la norme X10-311 abrogée.

III) – RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- **Personne ayant demandé les mesures sur le site** : Monsieur Montigneul
- **Diffusion du rapport par mail à** : Mme FLUDER (Cereco Est) puis Mr Montigneul (Arcelor Mittal Contrisson)

IV) – METROLOGIE CONCERNANT LE MATERIEL UTILISE POUR LE CONTROLE :

- Longueur du tuyau d'aspiration : 1,7 m
 - Diamètre du tuyau d'aspiration : 10 mm
 - Vitesse d'aspiration mesurée avant le début des prélèvements : 0,73 m/s
 - Vitesse d'aspiration mesurée à la fin des prélèvements : 0,73 m/s
 - Température de l'échantillon moyen à la fin du contrôle : + 5,5°C
(Méthode interne MS00147)¹
- ¹ : prestation réalisée sous accréditation pour la mesure de la température de l'échantillon moyen à la fin du contrôle.
- Consigne de prélèvement 70 ml, volume réellement prélevé 70 ml tous les 0,5 m³.
 - Aucune différence de hauteur le jour de l'installation du matériel entre la hauteur affichée sur le débitmètre et la hauteur réellement mesurée.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

7/10

V) – RESULTATS DE LA MESURE DU DEBIT :

- Volume d'eau mesuré sur 24 heures par Cereco : 106,9 m³
(conversion hauteur/débit avec l'équation $Q = 1\,462 \times H^{2,47}$)
- Volume d'eau mesuré par le débitmètre de l'industriel : non relevé

Vous trouverez aux pages suivantes le graphe et les valeurs représentant le volume d'eau rejetée en fonction du temps pour la période des 24 heures (voir les annexes 2 et 3).

La mesure de débit n'est pas couverte par l'accréditation COFRAC.

VI) – MESURES DU pH ET DE LA TEMPERATURE AU NIVEAU DU POINT DE MESURE DES EAUX DE REJET STATION SITE N°1:

- . Le pH et la température ont été mesurés en continu du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50.

Vous trouverez aux pages suivantes le graphe représentant le pH et la température en fonction du temps et le tableau des valeurs de pH et de la température (voir les annexes 4 à 7).

- . Matériel de mesure : module pH-température ISCO 201.

Les mesures de pH et de température sont réalisées hors accréditation COFRAC.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

8/10

VII) – RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES (Eau de rejet station site n°1) :

PARAMETRES	NORMES	RESULTATS		VLE CONCENTRA- TION (mg/l)	FLUX DES POLLUTIONS REJETEES (g/j)	VLE FLUX (g/j)	Conformité (C/NC)
		UNITE	22/CN13775_01				
pH in situ moyen	NF EN ISO 10523	-	8.0	5,5 à 9	-	-	C
Température in situ	Sonde spécifique	°C	de 29.6°C à 33.5°C (T° moyenne : 32,3°C)	<30	-	-	NC
Azote total Kjeldahl	NF EN 25663 ¹	mg/l	2.0	380	214	64600	C
Nitrites (en N)	Interne MS00601 ¹	mg/l	<0.01	1	<1.1	170	C
Nitrates calculés (en N)	Interne MS00601 ¹	mg/l	<0.20	-	<22	-	-
Nitrites + Nitrates (en N)	Interne MS00601 ¹	mg/l	<0.20	-	<22	-	-
Azote global (N)	Calcul	mg/l	2.0	380	214	64600	C
Cyanures totaux (CN)	NF EN ISO 14403-2 ¹	µg/l	<5	0.1	<0.54	17	C
ST-DCO	ISO 15705 ¹	mgO2/l	68	300	7 269	51000	C
MES (filtre Whatman)	NF EN 872 ¹	mg/l	5	30	535	5100	C
Indice hydrocarbure	NF EN ISO 9377-2 ¹	mg/l	0.3	5	32.1	850	C
Hydrocarbures volatils	Selon XPT90-124	mg/l	<0.03	-	<3.3	-	-
Chrome VI (Cr VI)	NF T 90-043	µg/l	<20	0.1	<2.2	17	C
AOX (Cl)	NF EN ISO 9562 ¹	mg/l	0.21		22.4		
Fluorures	NF EN ISO 10304-1 ¹	mg/l	0.2	15	21.4	2550	C
Aluminium (Al)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	87	5	9.30	850	C
Cadmium (Cd)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	<1	0.2	<0.11	34	C
Chrome (Cr)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	<1	0.5	<0.11	85	C
Cuivre (Cu)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	8	0.5	0.86	85	C

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455 9/10

VII) – RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES (Eau de rejet station site n°1) (suite):

PARAMETRES	NORMES	RESULTATS		VLE CONCENTRA- TION (mg/l)	FLUX DES POLLUTIONS REJETEES (g/j)	VLE FLUX (g/j)	Conformité (C/NC)
		UNITE	22/CN13775_01				
Etain (Sn)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	<5	2	<0.54	340	C
Nickel (Ni)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	3	0.5	0.32	85	C
Fer (Fe)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	270	5	28.9	850	C
Manganèse (Mn)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	11	1	1.18	170	C
Plomb (Pb)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	<5	0.5	<0.54	85	C
Zinc (Zn)	NF EN ISO 11885 ¹	µg/l	18	3	1.92	510	C
Somme métaux	Calcul	mg/l	0.40	15	42.8	2550	C
Phosphore (P)	NF EN ISO 11885 ¹	mg/l	0.13	10	13.9	1700	C
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA)	Méthode interne M-ET259	µg/l	<0.05		<5.4 mg/jour		
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS)	Méthode interne M-ET259	µg/l	<0.05		<5.4 mg/jour		
2,4' DDT	Méthode interne M-ET127	µg/l	<0.02		<2.2 mg/jour		
4,4' DDT	Méthode interne M-ET127	µg/l	<0.02		<2.2 mg/jour		
Biphényle	Méthode interne M-ET127	µg/l	<0.05		<5.4 mg/jour		
Phosphate de tributyle	Méthode interne M-ET127	µg/l	<0.05		<5.4 mg/jour		
Volume débité		m ³ / 24 heures	106.9	170 m ³ /j	-	-	C

* MES réalisées dans les 48 heures après le prélèvement. Conservation de l'échantillon à CERECO à +5°C maximum

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

10/10

Paramètres AOX, nitrites et nitrites + nitrates réalisés sur échantillon congelé à réception
Pour les métaux et phosphore, minéralisation NF EN ISO 15587-1 (digestion à l'eau régale).
Paramètre chrome VI rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

Paramètres PFCA, 2,4'-DDT, 4,4'-DDT, biphényle et phosphate de tributyle réalisés par le laboratoire CARSO à Lyon (voir le rapport d'analyse identification échantillon LSE2207-72798-1 du 29/08/2022).

Date de début des analyses : 25.07.2022

Ce rapport comporte également 7 annexes :

- Annexe 1 : rapport d'analyse LIMS B22/R40372/00455 (3 pages)
- Annexe 2 : graphe représentant le volume d'eau rejetée en fonction du temps (1 page)
- Annexe 3 : valeurs représentant le volume d'eau rejetée en fonction du temps (1 page)
- Annexe 4 : graphe représentant le pH en fonction du temps (1 page)
- Annexe 5 : valeurs représentant le pH en fonction du temps (1 page)
- Annexe 6 : graphe représentant la température en fonction du temps (1 page)
- Annexe 7 : valeurs représentant la température en fonction du temps (1 page)

Résultats validés électroniquement par

Damien DUFLOS
Directeur Technique

ARCELOR MITTAL CONTRISSON
A l'attention de Monsieur MONTIGNEUL
ZI longues raies

F-55800 CONTRISSON

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

Date du rapport : 07.09.22

Numéro de dossier : CN/25-07-22/13775

Numéro de client : 40372_0

Numéro d'identification : 22/CN13775_01
Réception le : 22.07.22 13:00
Condition de l'échantillon : Prélèvement 24 heures
Echantillonneur : Tristan Duval
Date d'échantillonnage : 21.07.22

Description AUTOSURVEILLANCE - Eau rejet station site 1 - Echantillon prélevé par préleveur délocalisé à Cereco Est
du 20/07/22 11h50 au 21/07/22 11h50 - Arcelor Mittal Contrisson

Température échantillon à réception en deg.C : 5,3

Température enceinte de transport en deg.C : 5,9



LABORATOIRES

CERECO
AGROALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**CERECO S.A.S.**

Parc d'Activités Jean Monnet Ouest

Avenue Jean Monnet

F-59111 Lieu Saint Amand

Tel. 03 27 21 71 71

Fax 03 27 25 37 13

e-mail: laboratoire.cereco@wanadoo.fr

web: www.cereco.fr

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455**RESULTATS D'ANALYSE :**

<u>Paramètre</u>	<u>Résultat</u>	<u>Unité</u>	<u>Méthode</u>
CONDITIONS DE PRELEVEMENT :			
type d'installation	paroi mince à seuil triangulaire (angle de 28°)		FD T 90-523-2
mesure en fonction	du débit		FD T 90-523-2 ¹
N° MA du préleveur employé	16.1327		FD T 90-523-2
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES :			
pH à 20 °C	6.8		NF EN ISO 10523 ¹
azote total Kjeldahl (N)	2.0	mg/l	NF EN 25663 ¹
nitrites + nitrates (en N)	<0.20	mg/l	interne MS00601 ¹
nitrites (en N)	<0.01	mg/l	interne MS00601 ¹
nitrites (en NO ₂)	<0.03	mg/l	interne MS00601 ¹
nitrates calculés (en N)	<0.20	mg/l	interne MS00601 ¹
nitrates calculés (en NO ₃)	<0.90	mg/l	interne MS00601 ¹
azote global (N)	2.0	mg/l	Calcul
cyanures totaux (CN)	<5	µg/l	NF EN ISO 14403-2 ¹
phosphore (P)	0.13	mg/l	NF EN ISO 11885 ¹
ST-DCO	68	mg O ₂ /l	ISO 15705 ¹
MES (filtre 1.2µm Whatman GF/C)*	5	mg/l	NF EN 872 ¹
indice hydrocarbure	0.3	mg/l	NF EN ISO 9377-2 ¹
hydrocarbures volatils	<0.03	mg/l	selon XPT90-124
AOX (Cl)	0.21	mg/l	NF EN ISO 9562 ¹
.date d'analyse AOX	29/07/2022		NF EN ISO 9562
chrome VI (Cr VI)	<20	µg/l	NF T 90-043
ANIONS :			
fluorures	0.2	mg/l	NF EN ISO 10304-1 ¹
METAUX :			
aluminium (Al)	87	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
cadmium (Cd)	<1	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
chrome (Cr)	<1	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
cuivre (Cu)	8	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
étain (Sn)	<5	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
fer (Fe)	270	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
manganèse (Mn)	11	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
nickel (Ni)	3	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
plomb (Pb)	<5	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
zinc (Zn)	18	µg/l	NF EN ISO 11885 ¹
Date de début analyses physico-chimiques	25.07.22		.

Paramètre AOX réalisé sur échantillon congelé

Pour les métaux, minéralisation NF EN ISO 15587-1 (digestion à l'eau régale).

Pour le phosphore, minéralisation NF EN ISO 15587-1 (digestion à l'eau régale).

* MES réalisées dans les 48 heures après prélèvement. Conservation de l'échantillon à CERECO à 5°C max imum.

Page 2/3

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole "1". La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme intégrale. Le rapport ne doit être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Ce rapport ne concerne que les objets prélevés par nos soins.

Incertitudes communiquées sur demande. Pour déclarer la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

RAPPORT D'ANALYSE B22/R40372/00455

Paramètre chrome VI rendu non accrédité car délai entre le prélèvement et la mise en analyse supérieur au délai normatif.

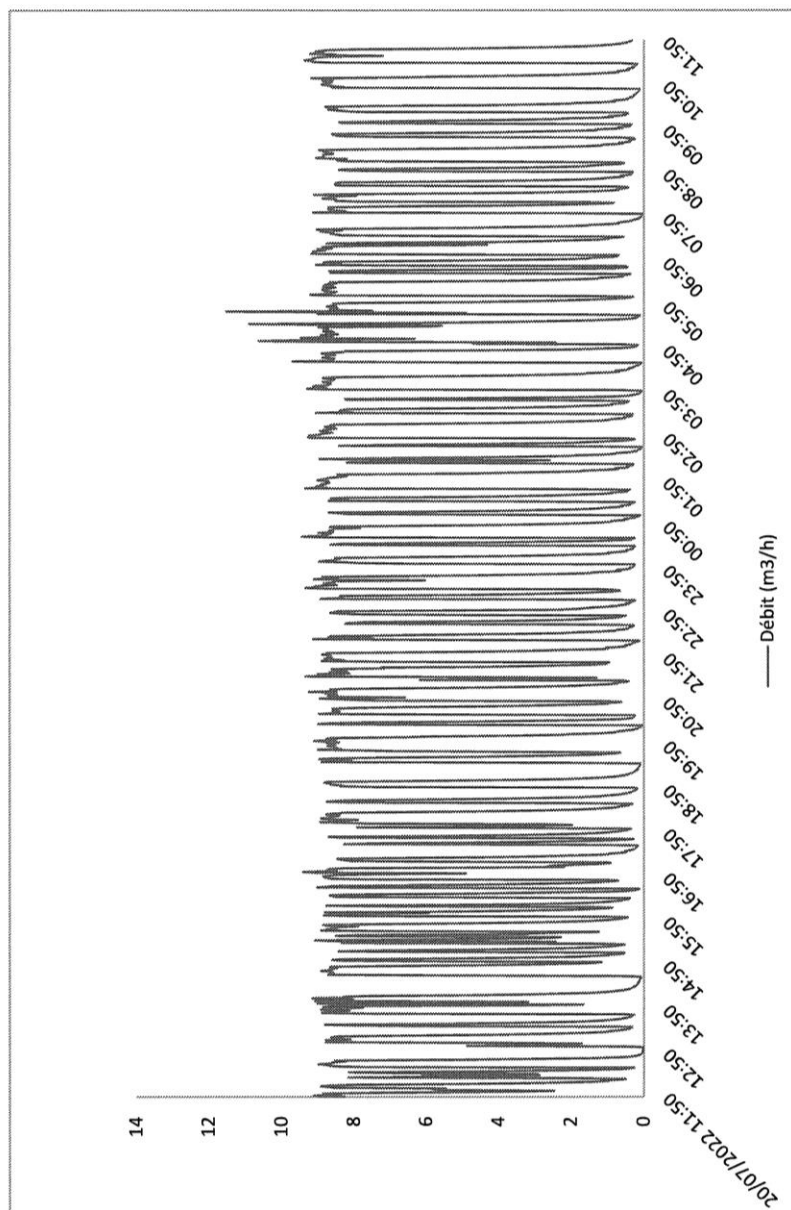
Paramètres nitrites et nitrates réalisés sur échantillon congelé à réception.

Paramètres PFCA, 2,4'-DDT, 4,4'-DDT, biphenyle et phosphate de tributyle réalisés par le laboratoire CARSO à Lyon (voir le rapport d'analyse identification échantillon LSE2207-72798-1 du 29/08/2022).

Résultats validés électroniquement par : Damien Duflos

Directeur Technique

Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
Graphe représentant le volume d'eau rejetée en fonction du temps



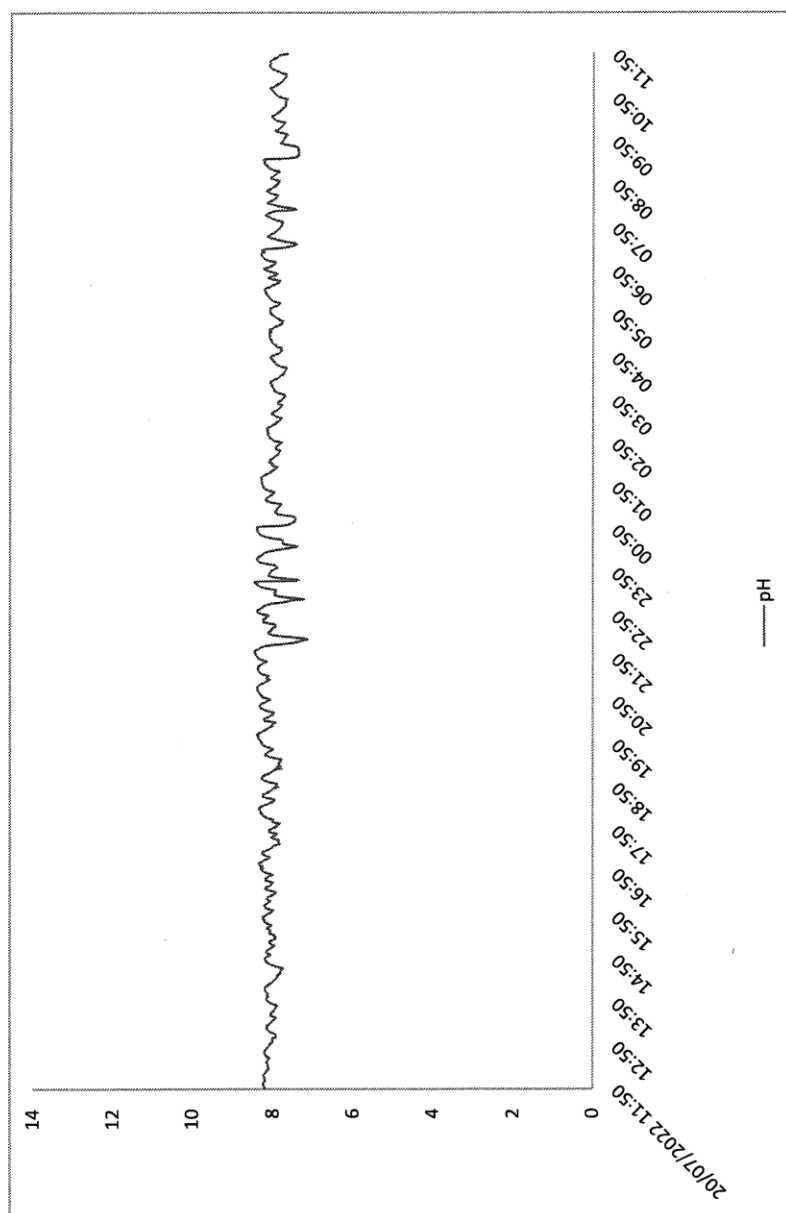
Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
Valeurs représentant le volume d'eau rejetée en fonction du temps

Evolution horaire du débit

Date/Heure	Débit moyen (m3/h)	Débit minimum (m3/h)	Débit maximum (m3/h)
20/07/2022 12:50	4,70	0,04	9,12
20/07/2022 13:50	3,77	0,01	8,92
20/07/2022 14:50	4,40	0,08	9,15
20/07/2022 15:50	4,52	0,53	9,08
20/07/2022 16:50	4,03	0,12	9,01
20/07/2022 17:50	3,88	0,15	9,40
20/07/2022 18:50	3,95	0,18	8,93
20/07/2022 19:50	4,23	0,09	9,00
20/07/2022 20:50	4,30	0,05	9,10
20/07/2022 21:50	6,11	0,42	9,33
20/07/2022 22:50	3,54	0,12	9,12
20/07/2022 23:50	4,42	0,24	9,34
21/07/2022 00:50	4,76	0,24	9,44
21/07/2022 01:50	3,74	0,10	9,34
21/07/2022 02:50	3,50	0,06	9,27
21/07/2022 03:50	4,48	0,11	9,24
21/07/2022 04:50	5,40	0,06	9,69
21/07/2022 05:50	6,00	0,10	11,53
21/07/2022 06:50	5,47	0,29	9,19
21/07/2022 07:50	4,59	0,08	9,17
21/07/2022 08:50	4,43	0,04	9,13
21/07/2022 09:50	4,64	0,25	9,04
21/07/2022 10:50	3,16	0,11	8,89
21/07/2022 11:50	4,85	0,18	9,36

Débit moyen (m3/h)	Débit minimum (m3/h)	Débit maximum (m3/h)
4,45	0,01	11,53
Volume m3/jour :		
106,9		

Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
 Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
 Graphe représentant le pH en fonction du temps

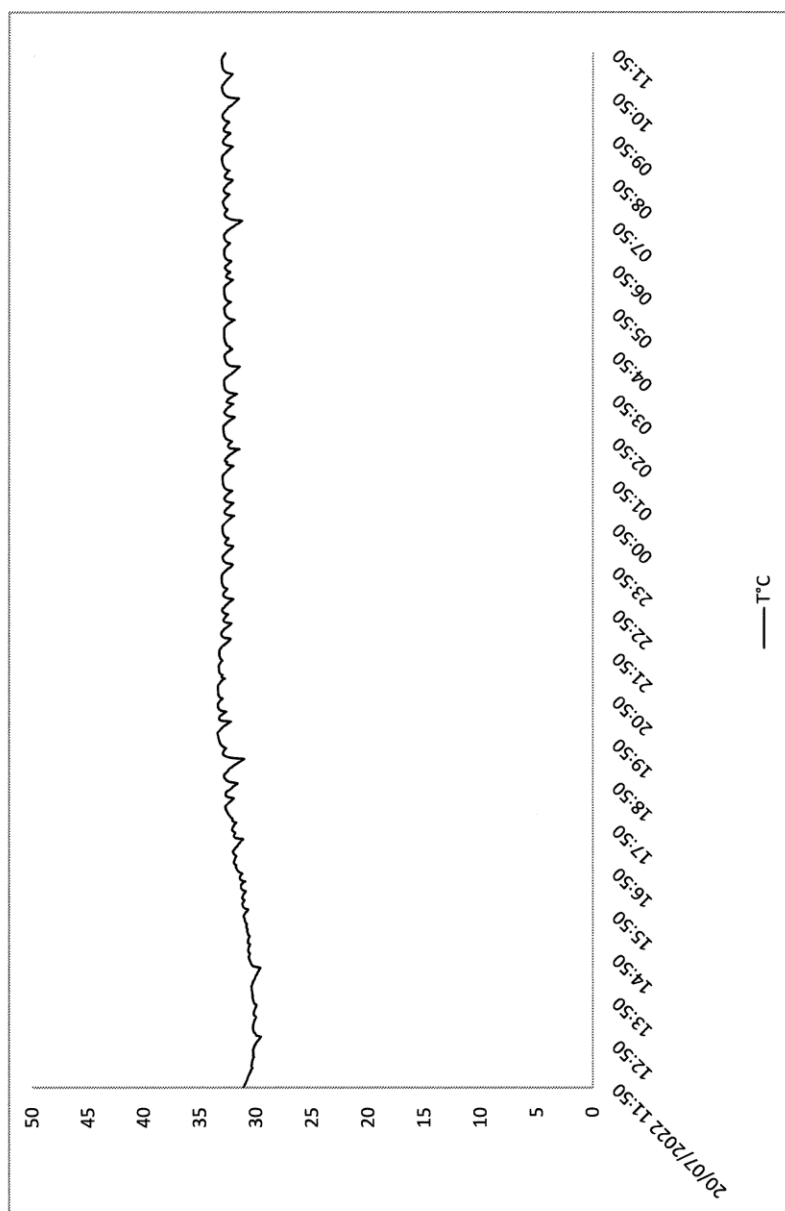


Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
Valeurs représentant le pH en fonction du temps

Evolution horaire du pH

Date/Heure	pH moyen	pH minimum	pH maximum
20/07/2022 12:50	8,17	8,08	8,24
20/07/2022 13:50	8,02	7,89	8,16
20/07/2022 14:50	8,04	7,75	8,20
20/07/2022 15:50	8,10	7,93	8,26
20/07/2022 16:50	8,10	7,93	8,22
20/07/2022 17:50	8,11	7,83	8,35
20/07/2022 18:50	8,12	7,83	8,35
20/07/2022 19:50	8,05	7,79	8,29
20/07/2022 20:50	8,20	7,95	8,41
20/07/2022 21:50	8,29	8,08	8,41
20/07/2022 22:50	8,04	7,14	8,47
20/07/2022 23:50	8,03	7,23	8,47
21/07/2022 00:50	8,08	7,40	8,42
21/07/2022 01:50	7,92	7,44	8,41
21/07/2022 02:50	8,05	7,79	8,31
21/07/2022 03:50	7,98	7,78	8,17
21/07/2022 04:50	7,90	7,68	8,08
21/07/2022 05:50	7,97	7,76	8,11
21/07/2022 06:50	8,06	7,83	8,23
21/07/2022 07:50	8,02	7,43	8,32
21/07/2022 08:50	7,97	7,44	8,21
21/07/2022 09:50	7,83	7,38	8,27
21/07/2022 10:50	7,82	7,67	8,07
21/07/2022 11:50	7,94	7,67	8,12
pH moyen	8,03	pH minimum	pH maximum
		7,14	8,47

Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
Graphe représentant la température en fonction du temps



Eaux de rejet station site n°1 - Autosurveillance Trimestrielle
Mesures effectuées du mercredi 20 juillet 2022 11h50 au jeudi 21 juillet 2022 11h50
Valeurs représentant la température en fonction du temps

Evolution horaire de la température

Date/Heure	Température moyenne (°C)	Température minimum (°C)	Température maximum (°C)
20/07/2022 12:50	30,5	30,1	31,1
20/07/2022 13:50	30,1	29,6	30,3
20/07/2022 14:50	30,3	29,6	30,7
20/07/2022 15:50	30,8	30,6	31,2
20/07/2022 16:50	31,2	30,7	31,6
20/07/2022 17:50	31,9	31,2	32,2
20/07/2022 18:50	32,4	31,8	32,8
20/07/2022 19:50	32,5	31,1	33,3
20/07/2022 20:50	33,2	32,3	33,5
20/07/2022 21:50	33,3	32,8	33,5
20/07/2022 22:50	32,9	32,3	33,3
20/07/2022 23:50	32,9	32,1	33,1
21/07/2022 00:50	32,7	32,1	33,1
21/07/2022 01:50	32,7	32,0	33,1
21/07/2022 02:50	32,6	31,5	33,0
21/07/2022 03:50	32,7	32,0	33,0
21/07/2022 04:50	32,5	31,5	32,9
21/07/2022 05:50	32,7	32,0	32,9
21/07/2022 06:50	32,7	32,2	32,9
21/07/2022 07:50	32,7	32,0	33,0
21/07/2022 08:50	32,6	31,3	33,0
21/07/2022 09:50	32,8	32,2	33,1
21/07/2022 10:50	32,6	31,6	33,1
21/07/2022 11:50	32,9	32,2	33,1
Température moyenne (°C)	32,3	Température minimum (°C)	Température maximum (°C)
		29,6	33,48

Edité le : 29/08/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

CERECO S.A.

Parc d'activités J. Monnet
Avenue J. Monnet
59111 LIEU ST AMAND

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-121620	Référence contrat :	LSEC13-6772
Identification échantillon :	LSE2207-72798-1		
Doc Adm Client :	Cde SST_CARSO_EAU_471		
Nature:	Eau usée		
Origine :	29		
	22/CN1377501		
	EAU SITE 1		
	LOCAL F4_11E		
Prélèvement :	Prélevé le 21/07/2022 à 11h50 Réception au laboratoire le 27/07/2022		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 28/07/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Pesticides <i>Pesticides organochlorés</i>							
2,4'-DDT	< 0.02	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M-ET127			#
4,4'-DDT	< 0.02	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M-ET127			#
<i>Pesticides divers</i>							
Biphényle	< 0.05	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M-ET127			#
Phosphate de tributyle	< 0.05	µg/l	GC/MS/MS après extraction LL	Méthode interne M-ET127			#
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés							
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA)	< 0.05	µg/l	LC/MS/MS, extraction LL	Méthode interne M-ET259			#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS)	< 0.05	µg/l	LC/MS/MS, extraction LL	Méthode interne M-ET259			#

.../...

Identification échantillon : LSE2207-72798-1

Destinataire : CERECO S.A.

PFOS Effet de Matrice Rendement de l'indicateur d'extraction hors critères de validation Risque de sous quantification des résultats.

Pesticides GCMSMS : Effet de Matrice : Rendement de l'indicateur d'extraction hors critères de validation. Risque de sous quantification des résultats

PFAS : Effet de Matrice : Rendement de l'indicateur d'extraction hors critères de validation. Risque de sous quantification des résultats.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Valérie FONCIER
Ingénieur de laboratoire



Fin de rapport